



UNIVERSITÉ
FRANÇOIS - RABELAIS
TOURS

Département d'Italien

Chiara Lastraioli
Directrice du Département d'Italien

A l'attention de
M. le Doyen de l'UFR Lettres et Langues
Mme Caroline Gonzalez
Les membres du conseil d'UFR

Pour transmission à
Mme la Vice-Président à la Vie Universitaire

Tours, le 13 mars 2014

Monsieur le Doyen, cher(e)s Collègues,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joints une version de la nouvelle maquette de la licence ITALIEN LLCE, ainsi que l'ancienne maquette, afin que le conseil d'UFR puisse évaluer et entériner les modifications pour transmission au CEVU.

Tout en maintenant le même volume horaire global, cette nouvelle maquette propose une structuration des enseignements propres à l'apprentissage de la langue et de la culture italienne par blocs de 24h (au lieu de 12h), ce qui permet de réduire considérablement le nombre de contrôles au sein de chaque semestre.

Par ailleurs, ces changements relèvent souvent du simple regroupement de deux éléments similaires disposés sur deux semestres en un seul et unique enseignement, dont le volume horaire correspond à la somme des précédents. Nous avons ainsi décidé de réduire deux cours de versions de 12h TD actuellement distribués sur les semestres 3 et 4 en un seul cours au semestre 3 (sur 24h), tout en regroupant de façon analogue les deux cours de thème de 12h de ces mêmes semestres sur le semestre 4 (sur 24h). Il en est de même pour certains cours de civilisation et littérature.

Ces changements ont été opérés de façon à ne pas interférer sur la mutualisation de nombreux cours au sein du *Parcours italien*, tout en nous permettant de réduire considérablement la parcellisation des savoirs et des modules pédagogiques. Ces modifications répondent en outre à une demande des étudiants italianisants et provenant d'autres départements qui avaient souligné l'augmentation sensible du nombre des contrôles continus au détriment de l'apprentissage de la langue et de l'appropriation des contenus fondamentaux propres à la culture et à la littérature italienne. Afin d'améliorer la lisibilité des cours proposés, nous avons procédé parfois au changement de la dénomination de certains cours, tout en conservant leur contenu.

Tout en vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ce dossier, je vous prie de croire, cher Doyen et cher(e)s Collègues, à l'expression de mes sentiments amicaux

Chiara Lastraioli